

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

- M. Bennett—Demande si \$50,000 ont été payés à M. Vautelet pour des plans ?—2715.
- Hon. Lemieux—M. Vautelet a demandé la permission d'intenter une action pour ce montant, et elle lui a été accordée—2716.
- M. Bennett—Demande pourquoi la compagnie Woolvin a cessé de faire de Montréal sa tête de ligne ?—2716.
- Sir W. Laurier—La compagnie Woolvin n'a jamais fait le service des grands lacs à Montréal ; elle avait songé à aller à Québec mais a changé d'idée et ne fera plus la navigation du Saint-Laurent—2716.
- M. Derbyshire—S'oppose à ce qu'on parle du "port de Montréal", on doit dire "port du Dominion"—2716; il faut placer le port national dans les meilleures conditions possibles—2717.
- Hon. L. P. Brodeur—Il y a 7 drageurs à l'œuvre entre Montréal et Bastican—2717; le 1er octobre prochain le chenal aura une profondeur uniforme de 30 pieds—2717; aucun des accidents survenus dans le chenal n'est dû à l'état du chenal—2717.
- M. Kemp—Demande ce qui a été fait pour réorganiser le corps des pilotes du Saint-Laurent—2717.
- Hon. L. P. Brodeur—Le Gouvernement les a pris tous sous sa direction—2718; ils ont tous été examinés—2718.
- M. Bennett—Demande comment le Gouvernement vient d'acheter un dragueur aux Etats-Unis, quand il empêche les soumissionnaires aux travaux publics d'en acheter aux Etats-Unis pour concourir à l'adjudication—2718; demande si le projet d'importer un dragueur de la Nouvelle-Orléans a été soumis au Gouverneur général en conseil—2718.
- Hon. L. P. Brodeur—Raconte conditions et circonstances de l'achat—2719.
- Hon. Fisher—En exécutant les travaux cette année au lieu d'attendre qu'un dragueur soit construit, le Gouvernement aura l'approbation de tous ceux qui s'occupent du commerce de transport du Canada—2720.
- M. Kemp—Considère que le Gouvernement encourt une grave responsabilité en prenant à sa charge de faire venir à ses soins le dragueur du golfe du Mexique au Saint-Laurent—2721.
- M. Bennett—Se plaint qu'on ne protège pas les constructeurs de dragueurs canadiens en achetant des dragueurs aux Etats-Unis—2723.
- Hon. Fisher—Il ne s'agissait pas de protéger les constructeurs de dragueurs, mais le commerce général du Canada à Montréal—2723.
- Hon. Fisher—La grande cause d'embaras dans la commission était que les représentants de certains intérêts pensaient que le souci de ces intérêts devait passer avant toute autre chose—2725; il faut que les nouveaux commissaires soient à l'abri de ces conflits—2725; il faut qu'ils soient simplement des hommes d'affaires sans idées préconçues et disposés à écouter le bon sens et à suivre le raisonnement—

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

- Hon. Fisher—*Suite.*
- 2725; la décision du Gouvernement ne comporte aucun blâme et ne déprécie pas l'ancienne commission—2726.
- M. Kemp—Ontario a un intérêt vital au port de Montréal—2727; le Gouvernement est responsable de la dette du port et ne contrôle pas l'emploi des deniers—2727; les dépenses sous le nouveau régime devraient être vérifiées par le parlement et l'auditeur général—2727; on parle de décharger Montréal de sa dette et de l'attribuer au trésor, alors on ne saurait surveiller la dépense de trop près—2727.
- Hon. Brodeur—Tant que la commission fera comme maintenant et paiera l'intérêt de sa dette, il vaut mieux la laisser libre d'ordonner ses propres dépenses—2728.
- M. Sproule—Lorsque le gouvernement actuel changea la composition de la commission, il fut prévenu du danger par l'opposition, mais il s'en moqua—2728; l'exécution de travaux supplémentaires est toujours le moyen pour extorquer du Gouvernement de l'argent auquel on n'a pas droit—2730; avec le système qu'on propose les commissaires seront les agents directs du ministre—2731; le nouveau système ne vaudra pas mieux que l'ancien—2732.
- Bill rapporté, lu une troisième fois, adopté—2732.
- Sanctionné—4470.
- LOI DES COMMISSAIRES DU PORT DE MONTREAL.
- Hon. Brodeur—Dépose Bill (n° 222) relatif aux commissaires du port de Montréal pour prêt de \$250,000—6894; Ire lecture—6894.
- 2e lecture—7039.
- En comité—7039.
- M. Monk—Demande ce qui retarde la réorganisation de la commission—7040.
- Hon. Brodeur—Affaires de la session—7041; relevé des obligations émises par la commission—7041.
- M. Kemp—A constaté retard des travaux de quais de Montréal—7042.
- Hon. Brodeur—S'exécutent avec toute célérité possible—7042.
- M. Monk—Demande si le Gouvernement a étudié ce que cela coûtera pour créer un port libre à Montréal—7045.
- M. Macdonell—Demande si le Gouvernement va prêter de l'argent à 3 pour 100 à toutes les commissions de ports pour racheter leurs dettes—7045.
- Hon. Fielding—Il ne serait pas sage de tracer ainsi à l'avance la conduite du Gouvernement—7046.
- Hon. Brodeur—Les dépenses d'administration du port de Montréal pour 1904, dépenses ordinaires, ont été de \$139,879.50—7047.
- Bill rapporté, lu 3e fois—7047.
- Sanctionné—7920.